

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et au règlement intérieur.

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de repropose l'hébergement à la location.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Il appartient au client de contracter toutes assurances auprès d'une compagnie de son choix pour garantir les dommages d'incendie, d'explosion, d'intempéries, de vol et d'avaries diverses survenant aux effets personnels du client et en cas d'incidents relevant de la responsabilité civile du client.

EMPLACEMENT DE CAMPING

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, 1 véhicule, l'électricité (10 A) l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.
- Tout véhicule supplémentaire stationnera sur un parking réservé à cet effet.
- Les emplacements sont limités à 6 personnes maximum.

Pour les enfants de 0 à 3 ans le séjour est gratuit. Pour valider la gratuité, la direction demandera au client, le jour de son arrivée, de présenter une pièce d'identité de l'enfant. Toute personne mineure non accompagnée d'un de ses parents, pendant toute la durée de son séjour, ne sera pas autorisée à séjourner dans le camping.

VOTRE SEJOUR EN EMLACEMENT :

- Arrivée dans l'après-midi à partir de 14h (heure d'arrivée maxi 19h, correspondant à l'heure de fermeture de la réception) / Départ : avant midi. Tout départ après l'horaire indiqué entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.
- En cas d'arrivée tardive ou prématurée par rapport aux horaires indiqués sur le contrat, le client devra prévenir la direction, par téléphone ou par écrit (e-mail), au plus tard 24h avant le jour d'arrivée mentionné sur le contrat.
- Pendant votre séjour : il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.) le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

- Tout changement en cours de séjour, non prévu par contrat (personne, tente, voiture supplémentaire ...) sera réglé sur place au fur et à mesure.
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.
- Le client devra régler le solde intégral de son séjour, convenu et restant dû, la veille de son départ.

LOCATION (Mobil-Home / Tente Safari)

Les hébergements localisés sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de localité choisi. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Nos tarifs comprennent l'électricité, l'eau, le gaz, l'accès à la piscine, et aux infrastructures d'accueil, uniquement pour les mois de juillet et août. En-dehors de cette période, les charges seront facturées à l'occupant des lieux.

- Les draps ne sont pas fournis (sauf dans les tentes Safari ou avec réservation préalable).
- L'emplacement "PARKING" de la location est conçu pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.

- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locations.
- Toutes installations (tente, etc.) à côté de la location sont interdites.

VOTRE SEJOUR LOCATION

- Arrivée : la remise des clés se fait dans l'après-midi entre 17h et 20h.
- Pendant votre séjour : il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.) le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.
- Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. Tous changement d'hébergement en cours de séjour et à l'initiative du client, sera facturé de 85€ (frais de ménage).
- Départ : libération de la location avant 10h sur rendez-vous préalable convenu avec la réception 2 jours avant le départ. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié.
- Nous n'acceptons pas un nombre de personnes supérieur à celui prévu pour la location choisie.

CAUTION ET FRAIS DE MENAGE

- Une caution de 200 € vous sera demandée en chèque ou CB.
- Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Le nettoyage final est à assurer par le locataire.
- Un départ effectué par le locataire avant l'ouverture de l'accueil, entraînera la restitution du chèque de caution après vérification du mobil-home par la direction (sous 8 jours).

Si la direction le juge nécessaire, un forfait nettoyage de 85€ TTC vous sera demandé. Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur. NB : Si vous prévoyez de quitter la location en dehors de nos heures d'ouverture, nous vous conseillons de verser la caution en chèque ou par carte bancaire que nous vous renverrons après vérification de l'état de la location libérée. Le paiement du forfait nettoyage (85 €) sera obligatoire.

FRAIS DE RESERVATION

- Le camping offre les frais de réservation sur les locations et emplacement nus.

RESERVATION DE GROUPE

Toute réservation de plus de 3 hébergements par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes mais se connaissant et se déplaçant ensemble pour les mêmes motivations aux mêmes dates de séjour sur le même camping est considérée comme un groupe.

- Les hébergements proposés sur le site internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle.
- Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement contacter le Camping International de Seyssel par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique Nous Contacter. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS + TAXE DE SEJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2022. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse.
- Taxe de séjour incluse : 0.50€/jour/ personne de +de 18 ans sous réserve de modifications de l'arrêté municipal (base 2021).

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping (30% d'acompte + solde du séjour).
- En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de repropose l'hébergement à la location.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping International de Seyssel informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULLATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation : Le client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées : En cas de séjour interrompu ou abrégé pour l'une des raisons suivantes :

- Fermeture des frontières par décision administrative

- Fermeture administrative du camping

- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir d'un montant correspondant aux nuits non consommées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant déduction faite du coût de la garantie annulation si elle a été souscrite.

En dehors des raisons mentionnées ci-dessus, tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) du fait du client ne pourra pas donner lieu à un remboursement ou à un bon à valoir.

3. Annulation du fait du Camping International : en cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, les sommes versées pour la réservation seront totalement remboursées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur : Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping International de Seyssel ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

a. En cas d'annulation de la part du campeur sans souscription à la garantie annulation.

Pour l'une des raisons suivantes et ce jusqu'à sa date d'arrivée :

- Fermeture des frontières par décision administrative

- Fermeture administrative du camping

- Limitation des déplacements à un nombre de kilomètres par décision administrative ne permettant pas de venir au camping

Un bon à valoir, d'un montant correspondant à l'intégralité des sommes versées, valable deux ans, sera émis par le camping. En cas de refus de la part du client de ce bon à valoir, il sera remboursé, sur demande, du montant correspondant.

Pour toutes autres raisons :

Cas 1 - Annulation jusqu'à 16 jours avant le début de séjour : L'acompte de 30% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Les sommes versées, déduites du montant de l'acompte, seront remboursées. Si le paiement a été effectué en partie ou en totalité avec un bon à valoir d'une valeur supérieure à l'acompte : l'acompte de 30% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un nouveau bon à valoir non remboursable d'une durée de 2 ans utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera émis avec un montant du bon à valoir initial déduction faite de l'acompte de 15%. Le reste des sommes versées autres que le bon à valoir sera remboursé.

Cas 2 - Annulation entre J-15 et J-6 avant le début du séjour : L'acompte de 30% du montant du séjour sera conservé par le camping à titre de frais d'annulation. Un bon à valoir des sommes versées, déduit du montant de l'acompte, sera émis par le camping. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, limité au camping où le séjour est annulé et a une validité de deux ans.

Cas 3 - Annulation entre J-5 et J-0 avant le début du séjour. La totalité des sommes versées, soit la totalité du montant du séjour, est conservée par le camping. Aucun remboursement ne sera effectué. Si le client ne se présente pas au camping dans les deux jours suivants le début de la date de son séjour et sans en avoir informé le camping par courrier ou par e-mail au préalable, la réservation sera considérée comme annulée par le client. Le camping se réserve donc le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

En cas d'annulation du séjour, le montant réglé en chèques vacances ne peut faire l'objet d'aucun remboursement conformément à l'article L.112-14 I. du Code monétaire et financier. Dans ce cas, un bon à valoir non remboursable d'une durée de validité de 2 ans, utilisable dans le camping où le séjour a été annulé sera établi du montant des sommes versées en Chèques vacances, déduction faite éventuellement de l'acompte, selon les conditions indiquées ci-dessus.

b. En cas d'annulation de la part du campeur avec une souscription à la garantie annulation. Les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation. Si le motif n'est pas couvert par l'assurance annulation ou si le dossier est refusé par celle-ci, les conditions générales de ventes du paragraphe 4 a. s'appliquent et le coût de l'assurance annulation sera déduit des sommes versées en cas d'annulation.

ANIMAUX

- Les animaux sont acceptés dans le camping. L'animal et ne doit pas être laissé seul. Les propriétaires doivent impérativement prévoir le couchage de l'animal. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

LITIGE & MEDIATION

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par écrit ou email au gestionnaire du camping concerné.

- Dans le cadre d'un litige avec notre établissement, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au gestionnaire du camping

- Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.cm2c.net ou par courrier : CM2C - 14 rue Saint Jean 75017 PARIS

RESPONSABILITE DU CAMPING INTERNATIONAL DE SEYSSSEL

Le client reconnaît expressément que le Camping International ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires ou par tout tiers d'informations fausses qui seraient mentionnées dans la brochure ou le site internet du Camping et sur le site personnel www.Internationalcamping.com concernant les sites d'accueil, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement. Toutes les photos et les textes utilisés dans la brochure ou sur le site internet du Camping International sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le Camping International et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure soient supprimées, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

REGLEMENT INTERIEUR

- Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du Camping International de Seyssel affiché dans l'enceinte de l'établissement.

- Visiteurs : Ils doivent obligatoirement se présenter à l'accueil, régler un droit d'entrée au camping et se conformer au règlement intérieur du Camping International de Seyssel.

- Piscines : Short de bain et boardshort sont interdits. La nudité partielle et/ou totale n'est pas autorisée dans l'enceinte du parc aquatique.

IMAGE

Vous autorisez le Camping International de Seyssel, ainsi que toute personne que le Camping souhaite désigner, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour au Camping International et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tous supports (en particulier sur les sites ou pages Internet du Camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion du Camping International de Seyssel et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du réseau du Camping et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 5 ans

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le Camping International comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du Camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du Camping en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.